## **Annexes**

# Enquête sur la structure des vergers en 2007

#### Sommaire des annexes

Page 38 Annexe 1 : Nombre d'exploitations de l'échantillon par département

Page 40 • Annexe 2 : Directive européenne

Page 41 • Questionnaire

Page 53 • Codes

Page 55 • Lexique

Page 55 Signes conventionnels utilisés

Page 55 Pour en savoir plus

## **Annexes**

## Annexe 1

#### Nombre d'exploitations de l'échantillon par département

Si le département représente une part importante de la superficie en vergers 9 espèces de la région, le département constitue le 1er

critère de stratification. Dans le cas contraire, les départements de la région sont regroupés pour constituer un pseudo – département.

En conséquence, l'unité de collecte est soit le département en tant que tel, soit le pseudo département ainsi constitué.

Région	Unité de collecte	Nombre d'enquêtes	Région	Unité de collecte	Nombre d'enquêtes
11-Ile-de-France	11XX	73	72-Aquitaine	,	941
22-Picardie	22XX	62		7332-Gers	37
				7346-Lot	169
	2418-Cher	59		7381-Tarn	28
	2437-Indre-et-Loire	85		7382-Tarn-et-Garonne	425
	2445-Loiret	69		73XX	81
	24XX	31		7419-Corrèze	160
				7487-Haute-Vienne	41
24-Centre		244	74-Limousin		
	4154-Meurthe-et-Moselle	53		8207-Ardèche	238
	4155-Meuse	50		8226-Drôme	500
	41XX	38		8238-Isère	380
				8242-Loire	89
41-Lorraine		141		8269-Rhône	160
				82XX	
42-Alsace	42XX	101		59	
	5244-Loire-Atlantique	42	82-Rhône-Alpes		1426
	5249-Maine-et-Loire	170			
	5272-Sarthe	72		9111-Aude	51
	52XX	46		9130-Gard	370
				9134-Hérault	117
52-Pays de la Loire		330		9166-Pyrénées_Orientales	310
	5416-Charente	46	91-Languedoc-Roussillon		848
	5417-Charente-Maritime	48			
	5479-Deux-Sèvres	46		9304-Alpes-de-Haute-Provence	e 106
				9305-Hautes-Alpes	130
54-Poitou-Charentes		140		9313-Bouches-du-Rhône	410
				9384-Vaucluse	420
	7224-Dordogne	305		93XX	35
	7233-Gironde	90	93-Provence-Alpes-		
	7240-Landes	64	Côte d'Azur		1101
	7247-Lot-et-Garonne	445			-
	7264-Pyrénées-Atlantiques	37	94-Corse	942B-Haute-Corse	152

Après enquête avec les nouvelles exploitations	Nombre d'exploitations enquêtées	Nombre d'exploitations extrapolé	Nombre d'exploitations enquêtées ayant des vergers	Nombre d'exploitations extrapolé ayant des vergers
11 Île-de-France	73	145	61	126
22 Picardie	63	99	47	79
24 Centre	245	537	179	380
41 Lorraine	143	404	114	303
42 Alsace	102	382	76	270
52 Pays de la Loire	334	591	254	412
54 Poitou-Charentes	178	360	131	240
72 Aquitaine	946	4 088	784	3 255
73 Midi-Pyrénées	744	3 120	591	2 320
74 Limousin	230	758	184	548
82 Rhône-Alpes	1 439	6922	1 172	5 0 9 0
91 Languedoc-Roussillon	881	3 414	649	2 168
93 Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 112	3 5 1 7	854	2 338
94 Corse	190	375	146	282
Ensemble	6680	24714	5 242	17812

## Annexe 2 Directive européenne

Les principaux éléments contenus dans la directive 2001/109/CEE concernant les enquêtes statistiques à effectuer par les États membres en vue de déterminer le potentiel de production des plantations de certaines espèces d'arbres fruitiers.

Directive européenne	Enquête « Vergers 2007 » en France métropolitaine							
Dans le cadre de la directive76/625/CEE, à l'occasion de nouvelles m placer.	odifications, il a été nécessaire d'abroger ladite directive et de la rem-							
L'enquête doit avoir lieu tous les cinq ans à partir de 2007 (depuis 1987).								
L'enquête doit porter sur les arbres fruitiers produisant des pommes et poires de tables, des pêches, des abricots, des oranges, des citrons et des agrumes à petits fruits.	L'enquête est étendue aux vergers de pruniers; cerisiers, kiwis (ou actinidia) et noyers.							
Le champ d'application concerne toutes les exploitations ayant une superficie plantée en arbres fruitiers pour autant que les fruits produits soient entièrement ou principalement destinés au marché.	L'enquête ne concerne que les exploitations dont la superficie totale en vergers "9 espèces" est supérieure ou égale à 50 ares.							
L'enquête peut se faire sous forme exhaustive ou par échantillonnage aléatoire.	L'échantillon est composé de 6500 exploitations en France.							
Les modalités d'échantillonnage sont laissées à la discrétion de chacun des États membres mais l'erreur d'échantillonnage doit être au maximum égale à 3 % au niveau de confiance de 68 % pour la totalité de la superficie nationale plantée en arbres fruitiers de chaque espèce.								
L'échantillon doit être représentatif d'au moins 95 % de la superficie plantée d'arbres fruitiers. Les superficies non couvertes font l'objet d'une estimation.	L'échantillon représente 96,57 % de la superficie en vergers 9 espèces de la France métropolitaine dans la base de sondage mise à jour partiellement.							
Un nombre suffisant de variétés doit être repéré pour que l'on puisse superficie totale plantée en arbres fruitiers de l'espèce en cause et, en superficie totale plantée en arbres fruitiers de l'espèce en cause.								
L'âge des arbres doit être apprécié à partir de la période de leur implantation. La saison de plantation s'étendant de l'automne au printemps est à considérer comme une seule période. Lorsqu'il y a surgreffage, c'est le moment ou celui-ci a été effectué qui est déterminant.	Dans l'enquête on prend en compte:  La date de 1 <sup>re</sup> année de pousse variétale ou l'année du printemps suivant la plantation pour les jeunes plantations (pour une plantation au cours de l'hiver 2006/2007, la date de « plantation » sera 2007).  S'il y a eu surgreffage, c'est la date du dernier greffage dont il faut tenir compte.							
La densité de plantation peut être relevée directement ou au moyen d'un calcul effectué sur la base de la superficie plantée.	Dans l'enquête, on relève les éléments permettant d'apprécier la densité de plantation:  La superficie brute de chacun des lots (ou superficie cadastrale de la parcelle ou une partie de cette superficie) c'est-à-dire la superficie occupée par les arbres fruitiers plus la superficie non cultivée correspondante (tournières, haies, talus, passage)  Les écartements sur le rang et entre les rangs.							

## Questionnaire

#### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE ENQUÊTE STATISTIQUE OBLIGATOIRE QUESTIONNAIRE CONFIDENTIEL

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° 2007 X 020 AG du Ministre de l'Agriculture et de la pêche et du Ministre de l'Économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2007.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistique, les renseignements transmis en

#### **ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES VERGERS EN 2007**



réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins	
de contrôle fiscal ou de répression économique. L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une	
réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.  - Questionnaire confidentiel destiné uniquement aux services de statistique agricole	Date de l'enquête :
du Ministère de l'Agriculture et de la pêche. La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et	
aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données	Date de la dernière enquête :
les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service Central des Enquêtes et Études Statistiques du Ministère de l'Agriculture et de la pêche - 251 rue de Vaugi-	N° d'enquêteur :
rard - 75732 PARIS CEDEX 15.	Nom de l'enquêteur :
Identification de l'exploitation enquêtée	
	État dans la base de sondage :
Numéro SIREN :	NIC : Strate : Strate :
SAU: ares date mise	,
Statut juridique :	OTEX : Activité dominante :
ADRESSE DU SIÈGE DE L'EXPLOITATION	nature du siège : L
Nom ou Raison sociale :	
Adresse: Numéro Bis,Ter Type	de voie Nom de la voie
Complément d'ac	
	mune :
' -	
CH	EF D'EXPLOITATION
Nom patronymique (de jeune fille si mariée) :	
Nom d'épouse si femme mariée :	
Prénom :	
Année de naissance :	Sexe :
Adresse:	
•	de voie Nom de la voie
Complément d'ad	resse:
	mune:
Tél 1 : L	
RESPONSABL	E ÉCONOMIQUE ET FINANCIER
Nom ou Raison sociale :	
Nom d'épouse si femme mariée :	
Prénom :	
Année de naissance :	Sexe :
Adresse:	
Numéro Bis, Ter Type o	de voie Nom de la voie
Complément d'ad	T I
Code postal : L L L Com	mune:
Tél 1 : Tél 2	
Raisons sociales, statuts juridiques et S Une ou plusieurs unités économiques distinctes concernant des	iret des différentes structures associées à l'exploitation activités agricoles peuvent définir l'exploitation qui pourra posséder plusieurs SIRET
Raison sociale 2 :	
	SÁNG CIDENIO
	éro SIREN2 :
Raison sociale 3:	
ĺ	éro SIREN3 :
Raison sociale 4:	
Statut 4: Num	néro SIREN4 : NIC4 :

#### A.1 - SUIVI DE L'EXPLOITATION A.11 - Le chef d'exploitation de la page 1 dirige-t-il toujours l'exploitation aujourd'hui ? **OUI** = 1 NON = 0A.111 - Quelle est sa situation actuelle ? **(1**). - il est retraité ou préretraité exploite-t-il encore des terres ? - il est parti sur une autre exploitation agricole 2 oui = 1; non = 0- il a quitté l'agriculture . 3 - il est décédé si oui, superficie exploitée : 4 - autre 5 A.112 - Qu'est devenue l'exploitation ? **(1**). - elle est dirigée par un nouveau chef - elle a été complètement dispersée entre plusieurs exploitations 2 - elle a été entièrement reprise par une autre exploitation 3 aller en A.14 - elle est provisoirement non exploitée 4 - elle est devenue territoire non agricole A.113 - Indiquer ici les COORDONNÉES DU NOUVEAU CHEF DE L'EXPLOITATION Nom patronymique: Prénom: Nom d'épouse *(femme mariée)* : L Année de naissance : Adresse: Complément d'adresse : Commune : Code postal: Tél 2: Fax: Tél 1: Poursuivre avec le nouveau chef si le changement est intervenu avant la campagne de référence A.12 - Le siège indiqué en page 1 est-il toujours siège de l'exploitation ? **OUI = 1** NON = 0A.121 - Qu'est devenu l'ancien siège de l'exploitation ? il appartient toujours à l'exploitation = 1 il a été cédé à une autre exploitation = 2 il n'a plus d'usage agricole = 3 2 aller en A.14 1 ou 3 A.122 - Quelle est la nature du nouveau siège ? ... corps de ferme = 1, bâtiment d'exploitation = 2, parcelle = 3 A.123 - Indiquer ici l'ADRESSE DU NOUVEAU SIÈGE Adresse: Complément d'adresse : Code postal: Commune : Tél 2 : A.13 - Le responsable économique et financier indiqué en page 1 est-il toujours le même ? **OUI** = 1 NON = 0A.131 - Indiquer ici les COORDONNÉES DU NOUVEAU RESPONSABLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER Nom ou Raison sociale : Nom d'épouse (femme mariée) : Année de naissance : Adresse: Complément d'adresse : Code postal: Commune:

	rele	ver dans	le cadre suivant la liste de ces exploitations	et la part de l	eurs appo	orts
Nom ou raison sociale du RÉF (La 1 <sup>ère</sup> exploitation est l'exploitation enquêtée)			(La 1ère exploitation est Adresse surfaces			° RA existe
			des terres ou des bâtiments depuis la derniciins) ?			
Parcelles cédées Ha, ares	Bâtiments cédés oui/non	Date de cession	Nom et adresse des exploitations ayant repris des terres ou des batiments cédés ou libér par l'exploitation enquêtée	rés Cette exp a-t-elle é à cette oc oui/r	té créée casion ?	N° RA s'il existe
			location ou acquis des terres ou des bâtime	·	(oui =	1 ; non = 0
			urs de la campagne 2006/2007 ?	·	(oui =	1 ; non = 0
' - Y a-t-il e = 1 nseigner la	u producti	on au co NON de l'explo	urs de la campagne 2006/2007 ? = 0  Ditation (POSENQ)		(oui =	1 ; non = 0
' - Y a-t-il e = 1 nseigner la	u producti	de l'explo	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Livelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0	-	(oui =	1 ; non = 0
'-Y a-t-il et = 1 nseigner la érenne = 1 ; n	u producti	de l'explo 2 ; autre no	urs de la campagne 2006/2007 ? = 0  Ditation (POSENQ)	DITATION	(oui =	1 ; non = 0
r - Y a-t-il er = 1  nseigner la érenne = 1 ; n  - Activité	u production pouvelle fille =	de l'explo 2 ; autre no A.2 - De de l'exp	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Luvelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  PONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Ioitation  AU)	DITATION	(oui =	1 ; non = 0
r-Y a-t-il et = 1 nseigner la érenne = 1 ; n - Activité - Surface - Nombre	a position ouvelle fille =  dominant agricole u de salarié	de l'explore de l'	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  uvelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  ONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  loitation  AU)  ments non familiaux :	DITATION	(oui =	1 ; non = (
r-Ya-t-il et = 1  nseigner la érenne = 1 ; n  - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant	a position convelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1	de l'exple 2 ; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Luvelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  PONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Ioitation  AU)	DITATION	(oui =	1 ; non = (
r-Ya-t-il et = 1 nseigner la érenne = 1 ; n - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant SARL) = 6	a position ouvelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1 ; autre perso	de l'exple 2; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2 nne morale	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  LIVEILE = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  ONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Iloitation  AU)  Idents non familiaux :  ; EARL = 3 ; groupement de fait = 4 ; société civile (SCEA)	DITATION	(oui =	1 ; non = (
r-Ya-t-il et = 1 nseigner la érenne = 1 ; n - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant SARL) = 6	a position convelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1	de l'exple 2; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2 nne morale	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Livelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  PONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Iloitation  AU)  Dents non familiaux :  ; EARL = 3 ; groupement de fait = 4 ; société civile (SCEA)  (étab. d'enseig., hôpital) = 7 ; autre personne physique = 8	DITATION ares  () = 5 ; société com	(oui =	1; non = (
r-Ya-t-il et = 1  nseigner la érenne = 1; n  - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant SARL) = 6  Contact:	a position ouvelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1 ; autre perso	de l'exple 2; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2 nne morale	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Livelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Iloitation  AU)  Dents non familiaux :  (FEARL = 3 ; groupement de fait = 4 ; société civile (SCEA), (étab. d'enseig., hôpital) = 7 ; autre personne physique = 8  A.3 - SOUS CHAMPS	DITATION ares  () = 5 ; société com	(oui =	1; non = (
r-Ya-t-il et = 1 nseigner la érenne = 1 ; n - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant SARL) = 6	a position ouvelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1 ; autre perso	de l'exple 2; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2 nne morale	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Livelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Iloitation  AU)  Dents non familiaux :  (FEARL = 3 ; groupement de fait = 4 ; société civile (SCEA), (étab. d'enseig., hôpital) = 7 ; autre personne physique = 8  A.3 - SOUS CHAMPS	DITATION ares  () = 5 ; société com	(oui =	1; non = (
r-Ya-t-il et = 1  nseigner la érenne = 1; n  - Activité - Surface - Nombre - Quel est exploitant SARL) = 6  Contact:	a position ouvelle fille =  dominant agricole u de salarié son statu individuel = 1 ; autre perso	de l'exple 2; autre no A.2 - D e de l'exp tilisée (S es permar it actuel ? ; GAEC = 2 nne morale	urs de la campagne 2006/2007 ?  = 0  Ditation (POSENQ)  Livelle = 3 ; vacante = 4 ; englobée = 5 ; disparue = 0  DONNÉES GÉNÉRALES SUR L'EXPLO  Iloitation  AU)  Dents non familiaux :  (FEARL = 3 ; groupement de fait = 4 ; société civile (SCEA), (étab. d'enseig., hôpital) = 7 ; autre personne physique = 8  A.3 - SOUS CHAMPS	DITATION ares  () = 5 ; société com	(oui =	1; non = (

			B GE	NEKALITE	3			
B-1 Situation de l'act agrumes ou noye	ivité vergers rs ou kiwis) a	(pomi nu 1 <sup>er</sup> a	miers ou poirier avril 2007	s ou pêchers (	ou pruniers o	ou abricotiers	ou cerisie	rs ou
◆B11-La superficie du Si			n est-elle supérieure elle supérieure à 50					
◆B12-La récolte de 20								
Plus de 50 ares de verger	rs au 01/04/2007	· )		(	Moins de 50 are	s de vergers au	01/04/2007	
- 1				es de vergers au 0 alisation de la réco			Tous les	autres cas
•				+				<b>V</b>
SUITE DU QUESTI (Question B	113)			S B2, B3 et D seu				ESTIONNAIRE
◆B13 Adhérez-vous à Si oui, laquelle ou		n de pro	ducteurs agréée par	le ministère de l'a	agriculture ou ei	n cours d'agréme	ent? Oui=1; no	on=0 _
◆B14 Adhérez-vous à	un groupement	d'emplo	yeurs?					- 
oui pour la main d'œuv  B-2 -Main-d'œuvre p	re permanente=	l; oui po	our la main d'œuvre					
B-2-Maili-d œdvie p	T T T T T T T T T T T T T T T T T T T	ui i ex	<u> </u>			Laur	I _	m . 1
♦B21-Main d'œuvre	Nombre de p	ersonne	<1/4 temps	1/4 à <1/2 temps	1/2 à <3/4 temps	3/4 à <temps complet</temps 	Temps complet	Total
permanente au jour du passage de l'enquêteur			ode 1	2	3	4	5	6
Main d'œuvre familiale	Toutes activité	s agrico	oles   _					
Non salariée	Dont activ	ité fruiti	ère   _				_	
Main d'œuvre familiale	Toutes activité	s agrico	oles   _					
Salariée	Dont activ	ité fruiti	'ère  _ _					
Salariés permanents	Toutes activité	s agrico	oles   _					
non familiaux	Dont activ	ité fruiti	'ère  _ _ _					
B-3 -Main-d'œuvre saiso fruitière entre le 1 <sup>er</sup> a Main-d'œuvre saisonniè	avril 2006 et le	31 mars	<b>♦ B31-</b> Nombre de		entes •	questions ne co	du travail effe	ctué par les
A .ut .tu Z 6 tuts		G 1		,,,				,,
Activité fruitiè	ere	Code	◆B32-Nombre	e de jours de trava	111	<b>♦ B34-</b> Nomb	re de jours de	travail
Taille Eclaircissage	<u> </u>	2		<u> </u>		<u> </u>	<u>    </u> 	
Récolte		3						
Conditionnement, comm		4						
Autres travau TOTAL	X	5 <b>6</b>					<u>    </u>	
Pour la campagne fru ◆B35-Auriez-vous eu Si OUI ◆-Con ◆B36-Avez-vous dépo	besoin de main abien de jours su osé des demande abien de demande i une formation	d'œuvre appléme es de cor les avez- spécifiq	ntaires auraient-ils é ntrats auprès de l'off -vous déposées?	été nécessaires ? ice des migration	s internationales  ◆-Co	s (OMI) ? Oui=1	; non=0 été accordées	? .  _ _
Rappel: $1 \text{ m}^3 \approx 250 \text{ kg de } j$	fruits ou 1 tonne	de fruit	$ts \approx 4 m^3$	Atmosphère ordin	aire en m <sup>3</sup>	Atmos	ohère contrôlé	e en m <sup>3</sup>
◆ <b>B41-</b> Capacité détenue p								
◆B42- Capacité prise en l	ocation par l'exp	oloitatio	n					

4

#### B-5 Utilisation du sol prévue au cours de la campagne 2006-2007. Il s'agit de superficies brutes

Fruits en culture principale		hectares ares	Autres cultures en culture princi	pale	hectares ares
Abricotier	<u>01</u>	_	Céréales (y c semences)	<u>11</u>	_
Cerisier	<u>02</u>	_  <b> </b> _	Cultures industrielles, oléagineux	<u>12</u>	_
Pêcher et nectarinier	<u>03</u>	_	Légumes secs et protéagineux	<u>13</u>	_
Prunier (y c mirabelle, questche)	<u>04</u>	_	Fourrages en culture principale	<u>14</u>	_
Poirier de table (y c nashi)	<u>05</u>	_	Superficie toujours en herbe	<u>15</u>	_
Pommier de table	<u>06</u>	_	Pommes de terre	<u>16</u>	_
Agrumes	<u>07</u>	_	Légumes frais, fraises, melons	<u>17</u>	_
Kiwis	<u>08</u>	_	Fleurs et plantes ornementales	<u>18</u>	_
Noix	<u>09</u>	_  <b> </b> _	Vignes (y c pépinières viticoles )	<u>19</u>	
Autres vergers	<u>10</u>	_	Jachères (y c jachère aidée)	<u>20</u>	_
			Jardins et vergers familiaux	<u>21</u>	_ _
			Superficie agricole utilisée SAU	<u>22</u>	_ _
			Fruits en cultures associées pour les 9 espèces concernées	<u>23</u>	///_//

#### B-6 Modes de culture : Superficies brutes en ares ayant

	1	2	3	4	5	6
codefruit Espèce	<u> </u>				<u> </u>	
Protection grêle						
Avec protection						
Dont filet pare grêle						
Dont assurance grêle					_ _ _	
Protection gel						
Avec protection						
Dont par chauffage					_ _ _	
Dont par aspersion					_ _ _	
Dont autre protection					_ _ _	
Irrigation						
Avec irrigation						
Dont par gravité						
Dont par aspersion						
Dont goutte à goutte						
Dont microjet						

#### B-7 Modes de culture (suite) : Superficies brutes en ares ayant

	1	2	3	4	5	6
codefruit Espèce		<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		<u> </u>
Cahier des charges						
Avec cahier						
Dont agriculture bio						
Dont AOC						
Dont Label rouge						
Dont CCP						
Dont IGP						

CODEFRUIT	1 : pommier	2 : poirier	3 : pêcher		5 : prunier	6 : abricotier	7 : cerisier	8 : nover	9 : kiwi
			. Decliei	4 : agrumes		6 : abricotier		a : nover	

#### C. LOTS PRESENTS AU 01/04/2007

#### $\blacklozenge$ C1-Nombre de lots présents: |\_\_|\_\_|

		Espèce et variété			Année de 1 <sup>ère</sup>
Nom du lieu-dit	N° du lot	Libellé de la variété	Espèce code 1	Variété code 2	feuille ou de surgreffage
	0011				
	002				
	0003				
	00141		<u> </u>		
	0005		<u> </u>		
	0006				
	00171				
	10 0 8		<u> </u>		
	1010191				
	0 1 0				
	0 1 1 1				
	0 1 2				
	0 1 3				
	0 1 4				
	0 1 5				
	0116				
	0 1 7				
	0 1 8				
	0119				
	0 2 0				
	0 2 1				
	10 2 2				
	10 2 3				
	10 2 4				<u> </u>
	10 2 5				
	0 2 6				
	10 2 7				
	0 2 8				
	10 2 9		_		
	0 3 0				

Espèce	Code	Espèce	Code
Pommier	03	Prunier	11
Poirier	04	Abricotier	12
Pêcher	05	Cerisier	13
Oranger	07	Noyer	22
Mandarinier	08	Kiwi	33
Clémentinier	09	Autres agrumes	35
Citronnier	10		

Variété : code 2 Voir le catalogue

#### Lots présents au 01/04/2007

**♦ C2-TOTAL ENSEMBLE (y compris les feuilles supplémentaires éventuelles)** : |\_\_|\_\_| ares

	Nombre d'arbres	Ecartement des arb	res du lot en mètre			commentaires
N° du lot	Du lot		déciumale Sur le rang	Superficie nette en are	Superficie brute en are	
0011		,	,			
002		_ ,	,			
0003		_,	,			
00141		_,	,			
005		_,	,			
[0 0 6]		_ _ ,	,			
00171		,	,	_ _ _		
0008		,	,	_ _ _		
0009		,	,			
0 1 0		,	,		_ _ _	
0 1 1 1		,	,		_ _ _	
0 1 2		,	,			
0 1 3		,	,			
0 1 4		,	,		_ _ _	
0 1 5		,	,			
0 1 6		,	,		_ _ _	
0 1 7		,	,			
0 1 8		,	,			
0 1 9		,	,			
0 2 0		,	,		_ _ _	
0 2 1		,	,		_ _ _	
0 2 2		,	,			
0 2 3		,	,			
0 2 4		,	,			
0 2 5		,	,			
0 2 6		_,	,			
0 2 7		_,	,			
0 2 8		,	,			
0 2 9		_,	,			
0 3 0		,	,			

TOTAL DE CONTROLE POUR LA FEUILLE (30 lots)|\_\_|\_| ares

#### Lots présents au 01/04/2007

		Espèce et variété			Année de 1ère
Nom du lieu-dit	N° du lot	Libellé de la variété	Espèce code 1	Variété code 2	feuille ou de surgreffage
	0 3 1		_		
	0 3 2				
	0 3 3		_		
	0 3 4				
	0 3 5		_ _		
	0 3 6				
	0 3 7				
	0 3 8				
	0 3 9		_		
	0 4 0		_		
	0 4 1				
	0 4 2				
	0 4 3		_ _		
	0 4 4				
	0 4 5		_		
	0 4 6				
	0 4 7				
	0 4 8				
	[0 4 9]				
	0 5 0				
	0   5   1				
	10 5 2				
	0 5 3				
	10 5 4				
	10 5 5				
	10 5 6				
	10 5 7				
	10 5 8				
	[0 5 9]				
	[0 6 0]		_		

Espèce	Code	Espèce	Code
Pommier	03	Prunier	11
Poirier	04	Abricotier	12
Pêcher	05	Cerisier	13
Oranger	07	Noyer	22
Mandarinier	08	Kiwi	33
Clémentinier	09	Autres agrumes	35
Citronnier	10		

Variété : code 2 Voir le catalogue

#### Lots présents au 01/04/2007

N° du lot	Nombre d'arbres	Ecartement des arb		g . c	G . C . 1 .	commentaires
	Du lot	Entre les rangs	Sur le rang	Superficie nette en are	Superficie brute en are	
0 3 1		_ _ ,	,			
0 3 2		_ _ ,	_,			
10 3 3		_ _ ,	_ ,			
0 3 4		_ _ ,	_,			
0 3 5		_ _ ,	_,			
0 3 6		_ _ ,	_ ,			
0 3 7		_ _ ,	_,			
10 3 8		_ _ ,	_ ,		_ _ _	
0 3 9		_ _ ,	,		_ _ _	
0 4 0		_ _ ,	,			
0 4 1		_ _ ,	,			
0 4 2		_ _ ,	_ ,		_ _ _	
0 4 3		_ _ ,	,			
0 4 4		_ _ ,	,			
0 4 5		_ _ ,	,			
0 4 6		_ _ ,	,		_ _ _	
0 4 7		_ _ ,	,			
0 4 8		_ _ ,	,			
10 4 9		_ _ ,	,		_ _ _	
0   5   0		_ _ ,	_ ,		_ _ _	
0   5   1		_ _ ,	_,			
0 5 2		_,	_ ,			
0 5 3		_ _ ,	_,			
0   5   4		_ _ ,	_,			
0 5 5		_ _ ,	,			
0 5 6		_ _ ,	_ ,			
0 5 7		_ _ ,	_ ,			-
0 5 8		_ _ ,	_ ,			-
0 5 9		_ _ ,	,			
0 6 0		_ _ ,	,	_ _ _	_ _ _	

TOTAL DE CONTROLE POUR LA FEUILLE (30 lots)|\_\_|\_|\_| ares

S'il y a plus de 60 lots, nombre de feuilles supplémentaires : |\_\_|\_

#### D. COMMERCIALISATION DE LA RECOLTE 2006 (QUANTITES EN QUINTAL)

◆ D1-Nombre d'espèces commercialisées :   _						
	Code et nom de l'espèce	01-Abricot	02-Cerise	03-Pêche, nectarine, pavie	04-Prune à pruneau	05-autre prune
Part d	e production récoltée ( en %)					
Quantité	récoltée					
Quantite	livrée ou commercialisée y c retraits					
	Répartition	n de la quantité co	ommercialisée en %	(somme de 1 à 8 =1	00)	
	1-Coopérative, SICA.	_ _				
	2-Grossistes					
3-	Commissionnaire, expéditeur					
4-	Vente directe consommateur, restaurant					
5	5- Centrale achats, plateforme	_				_ _ _
	6 - Directe distribution					
	7-Export direct					
	8- Transformation	_ _				
% produ	uction conditionnée sur expl.					
% produc	tion livrée ou déclarée à l'OP					
	Code et nom de l'espèce	06-Poires d'été	07-Poires d'automne-hiver	08-Pommes	09-agrumes	10-kiwis
Part o	Code et nom de l'espèce de production récoltée (en %)	06-Poires d'été	07-Poires d'automne-hiver	08-Pommes	09-agrumes	10-kiwis
Part o		06-Poires d'été		08-Pommes	09-agrumes	10-kiwis
Part o	de production récoltée (en %)		d'automne-hiver			
	de production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée y c retraits		d'automne-hiver			
	de production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition		d'automne-hiver			
	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.		d'automne-hiver			
	de production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition		d'automne-hiver			
Quantité	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.		d'automne-hiver			
Quantité	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes	de la quantité co	d'automne-hiver	    (somme de 1 à 8 = 1	00)	
Quantité  3-4-	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes  Commissionnaire, expéditeur  Vente directe consommateur, restaurant  5-Centrale achats, plateforme	de la quantité co	d'automne-hiver	     somme de 1 à 8 =1	00)	
Quantité  3-4-	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes  Commissionnaire, expéditeur  Vente directe consommateur, restaurant	de la quantité co	d'automne-hiver	(somme de 1 à 8 = 10	00)	
Quantité  3-4-	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes  Commissionnaire, expéditeur  Vente directe consommateur, restaurant  5-Centrale achats, plateforme	de la quantité co	d'automne-hiver	_         (somme de 1 à 8 = 1)	00)	
Quantité  3-4-	de production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes  Commissionnaire, expéditeur  Vente directe consommateur, restaurant 5-Centrale achats, plateforme  6- Directe distribution  7-Export direct  8- Transformation	de la quantité co	d'automne-hiver	_         (somme de 1 à 8 = 1)	00)	
Quantité  3-4-	le production récoltée (en %)  récoltée  livrée ou commercialisée  y c retraits  Répartition  1-Coopérative, SICA.  2-Grossistes  Commissionnaire, expéditeur  Vente directe consommateur, restaurant  5-Centrale achats, plateforme  6- Directe distribution  7-Export direct	de la quantité co	d'automne-hiver	_         (somme de 1 à 8 = 1)	00)	

#### Commercialisation de la récolte 2006 (quantités en kilogramme pour les noix)

	Code et nom de l'espèce	11-Noix fraîche (kg)	12-Noix sèche (kg)	13-Cerneaux (kg)
Part de production récoltée (en %)		_		
	récoltée			
Quantité	livrée ou commercialisée y c retraits			
	Répartition de la quantité co	mmercialisée en 9	% (somme de 1 à 8 =	=100)
	1-Coopérative, SICA.			
2-Grossistes				
3- Commissionnaire, expéditeur				
4- `	4- Vente directe consommateur, restaurant			
4	5-Centrale achats, plateforme			
6- Directe distribution				
	7-Export direct			
8- Transformation				
% production conditionnée sur expl.				
% produc	tion livrée ou déclarée à l'OP			

#### **COMMENTAIRES**

#### **E. ENTRETIEN DU VERGER**

#### E-1. Entretien du sol

Quelle est votre pratique dominante ?	entre les rangs ?	sur le rang?
oui=1, non=0		
Vous utilisez le désherbage chimique		
Vous utilisez le désherbage mécanique (travail du sol, paillage )		
Vous utilisez le désherbage thermique		
Vous utilisez l'enherbement permanent		
Vous utilisez d'autres techniques		

#### E-2. Raisonnement de la conduite de l'ensemble du verger

Enregistrement des pratiques		non=0;	Si vous enregis	strez, notez-vous : (non	=0 ; oui=1):
pour :		oui papier=1; oui ordinateur=2; sans objet=9	La date d'intervention	Le nom du produit	La dose de produit
Produits phytosanitaires	1				
Fertilisation organique	2				
Fertilisation minérale	3				
Irrigation	4			9	

#### Sources d'informations techniques phytosanitaires

Recevez-vous:	oui = 1; $non = 0$
les avertissements agricoles du service de la protection des végétaux	
des bulletins techniques de la chambre d'agriculture	
des bulletins techniques de la part des distributeurs de produits phytosanitaires	
des bulletins techniques en provenance de l'organisation de producteurs	
des bulletins techniques autres	
la visite de techniciens	

F. PARTIE RESERVEE A L	'ENQUETEUR	
Temps passé pour le questionnaire : ◆F1-Entretien chez l'enquêté en minutes :		Début :      h    mn Fin :      h    mn
◆F2-Hors entretien en minutes : (Codification éventuelle, recopie éventuelle de documents, vérification	<u> </u>    <u> </u>   _ , mise au propre	)

## **Annexes** Codes

#### Activité dominante

Code	Description des dominantes	Code	Description des dominantes
01	Grandes cultures: céréales, cultures industrielles	32	Bovins viande
06	Légumes (y compris légumes sous serre)	33	Bovins mixtes (lait et viande)
10	Fleurs ou fleurs et légumes	40	Ovins, caprins ou équidés (avec éventuellement
16	Viticulture (y compris AOC, VDQS) (modalité métropole)		des bovins)
20	Vergers ou vergers et vignes	50	Porcins
29	Cultures annuelles associées à des cultures permanentes	60	Volailles ou volailles et porcins
31	Bovins lait	70	Bovins, ovins ou caprins associés à des porcins ou des volailles
		80	Autres animaux que ceux cités ci-dessus (lapins, ruches)
		90	Culture(s) et élevage(s) associés sans dominante

#### Mode de culture

CODEFRUIT	2: poirier	4 : agrumes	6 : abricotier	8: noyer
1 : pommier	3 : pêcher	5 : prunier	7 : cerisier	9 : kiwi

#### Espèces: lots présents

Espèce	Code	Oranger	07	Prunier	11	Actinidia (kiwi)	33
Pommier	03	Mandarinier	08	Abricotier	12	Autres agrumes	35
Poirier	04	Clémentinier	09	Cerisier	13		
Pêcher	05	Citronnier	10	Noyer	22		

#### Espèces: commercialisation

CODESP	04-Prune à pruneau	08-Pommes	11-Noix fraîche (kg)
01-Abricot	05-Autre prune	09-Agrumes	12-Noix sèche (kg)
02-Cerise	06-Poires d'été	10-Kiwis	13-Cerneaux (kg)
03-Pêche, nectarine, pavie	07-Poires d'automne-hiver		

#### **Groupes**

SOUSES12: Code SCEES	GROUPES DES COMITÉS	libellé groupe
03-POMMES		
1	ВВ	G.BRAEBURN
2	BE	G.ELSTAR
3	BG	G.GALA
4	GO	G.GOLDEN
5	GS	G.GRANNY
6	BI	G.IDARED
7	ВЈ	G.JONAGOLD
8	BM	G.MELROSE
9	PA	ROUGES AMERICAINES.
10	PR	ROUGES DIVERSES

#### Groupes

SOUSES12: Code SCEES	GROUPES DES COMITÉS	libellé groupe
11	RC	REINETTES CANADA
12	RX	REINETTES DIVERSES
13	RR	REINES DES REINETTES.
14	BF	G.FUJI
15	XX	NON CLASSEES
16	GB	G.BOSKOOP
17	GJ	JAUNES DIVERSES.
18	ВХ	BICOLORES DIVERSES
19	ВР	G.PINK LADY
85	GT	G. TENTATION
86	GK	G. KANZI
87	RT	RESISTANT TAVELURE
88	XJ	VARIETES A JUS
89	XP	POLLINISATEURS.
04-POIRES ET NASHIS		
21	ET	POIRES D'ETE
22	NA	NASHIS
23	PA	POIRES D'AUTOMNE
24	PH	POIRES D'HIVER
25	XX	NON CLASSEES
05-PÊCHES, NECTARINES ET PA	AVIES	
31	NB	NECTARINES BLANCHES
32	NJ	NECTARINES JAUNES
33	PA	PAVIES
34	PB	PECHES BLANCHES
35	PJ	PECHES JAUNES
36	XX	NON CLASSEES
11-PRUNES		
41	AJ	AMERICANO-JAPONAISES
42	EN	PRUNES D'ENTE ET HYBRIDES
43	MI	MIRABELLESs
44	QS	QUESTCHES
45	RC	REINES-CLAUDES
46	XX	NON CLASSEES
47	DO	PRUNES DOMESTIQUES AUTRES
12-ABRICOTS		
51	AB	ABRICOTS CLASSES
52	XX	ABRICOTS NON CLASSES
13-CERISES		
61	BC	BIGARREAUX ET CERISES
62	GR	GRIOTTES
63	GU	GUIGNES
64	XX	NON CLASSEES
07-08-09-10-35-AGRUMES		
71	XX	CLEMENTINES
72	XX	AUTRES AGRUMES
73	PO	POMELOS
33-KIWIS	. 0	
81	XX	NON CLASSES
82	JA	VARIETES KIWIS JAUNES
83	VE	VARIETES KIWIS VERTS
22-NOIX		

## Annexes Lexique

#### Verger:

plantation régulière entretenue (taille annuelle, traitements réguliers), d'arbres fruitiers récoltés (pour la consommation humaine, pour l'industrie), d'une densité d'au moins 100 pieds à l'hectare, soit un écartement maximum de 10 mètres sur 10.

#### Espèces:

abricots, cerises, pêches, prunes, pommes et poires de table, agrumes, kiwis, noix, .

#### Lot:

parcelle ou ensemble de parcelles homogènes du point de vue de leur mise en valeur : variété, âge et densité.

#### Âge:

L'année d'apparition des 1<sup>res</sup> feuilles ou de surgreffage permet de calculer l'âge.

Pour les plantations survenues au cours de l'hiver 2006/2007, on retient l'année du printemps qui suit la plantation, c'est-à-dire 2007.

#### Superficie brute:

C'est la superficie nette plantée de la parcelle (ou de la portion de parcelle si celle-ci est découpée en plusieurs lots fruitiers) augmentée des accès et tournières.

## Signes conventionnels utilisés

C Données non publiées. Les données publiées concernent trois exploitations enquêtées au moins et ont une précision inférieure à 20 %.

sans objet ou absence de résultat due à la nature des choses.

## Les sites Internet

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Retrouvez toute l'actualité de la statistique agricole sur le site *Agreste*.

Les résultats détaillés par espèce, région, département (pour les départements et régions ayant au moins 100 hectares de vergers de l'espèce) sont disponibles dans l'espace « *Données en ligne* » du site *Agreste*: www.agreste.agriculture.gouv.fr

Visualisation et téléchargement gratuit, réutilisation sans licence et sans versement de redevance, sous réserve de mention de la source.